



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan 2019

La protection
au titre des monuments
historiques

Chiffres clefs au
1^{er} janvier 2020



Direction générale
des patrimoines

Illustrations de la couverture

à gauche

« Maison Bleue », Angers (Maine-et-Loire) – Classement par arrêté du 15 novembre 2019 - © DRAC Pays-de-la-Loire – CRMH

à droite

Mobilier de la salle à manger de l'hôtel Mezzara, conçu avec l'immeuble par Hector Guimard, 1911, Paris (XVI^e arrondissement) – Classement en tant qu'ensemble historique mobilier avec servitude de maintien dans les lieux par arrêté du 20 mai 2019 – © DRAC Île-de-France – CRMH

Table des matières

La protection des immeubles	5
Mesures de protection d'immeubles au titre des monuments historiques prises en 2019.....	7
Quelques exemples d'immeubles classés en 2019 :.....	8
La protection des objets mobiliers	13
Mesures de protection au titre des monuments historiques prises en 2019 pour des objets mobiliers.....	15
Mesures de classement.....	16
Mesures d'inscription.....	16
Quelques exemples d'objets mobiliers classés en 2019.....	17

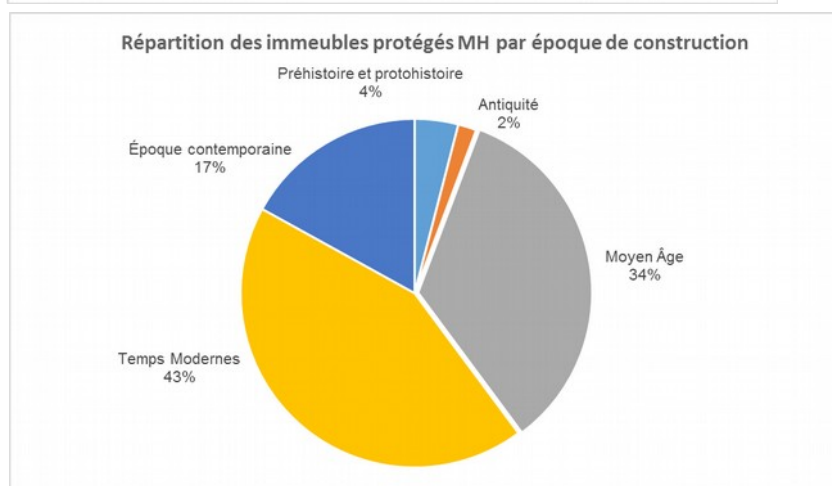
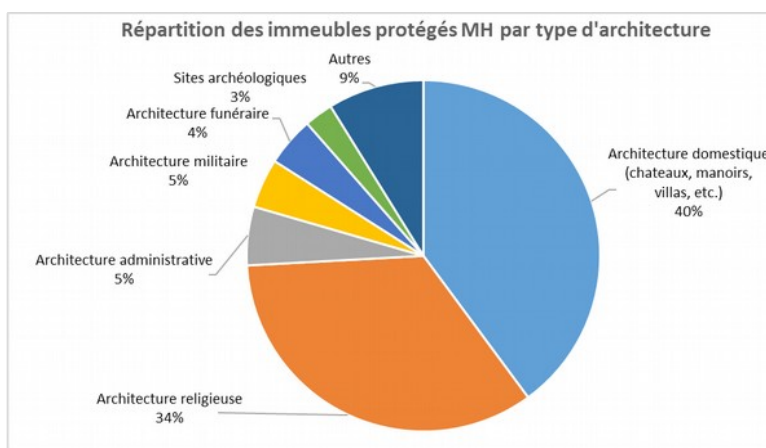
La protection des immeubles

Au 1^{er} janvier 2020, **44 415 immeubles sont protégés au titre des monuments historiques**, dont 14 217 classés et 30 198 inscrits¹.

Les deux principales périodes de protection sont :

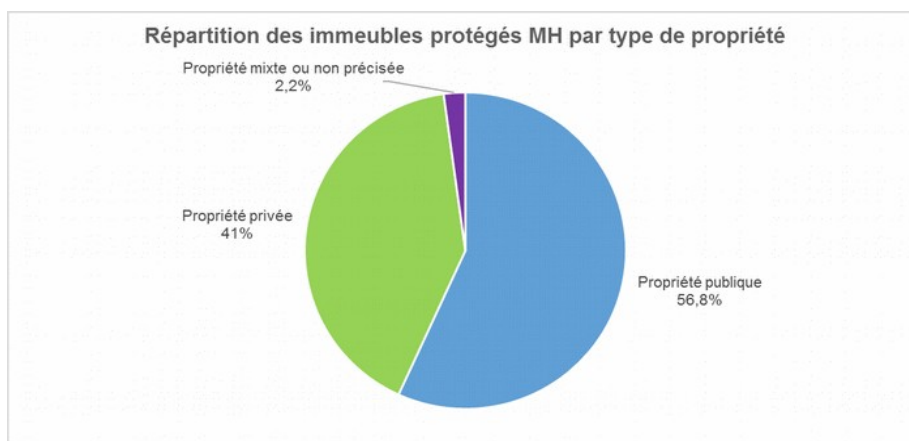
- les années 1910-1930, période de reconstruction suite à la Première Guerre mondiale ;
- les décennies 1980-2000, suite notamment à la déconcentration des décisions d'inscription, prises depuis 1985 par les préfets de région, et à l'élargissement du champ patrimonial à de nouvelles catégories d'immeubles.

Depuis le milieu des années 2000, le rythme des décisions de protection s'est stabilisé entre 200 et 300 mesures par an.



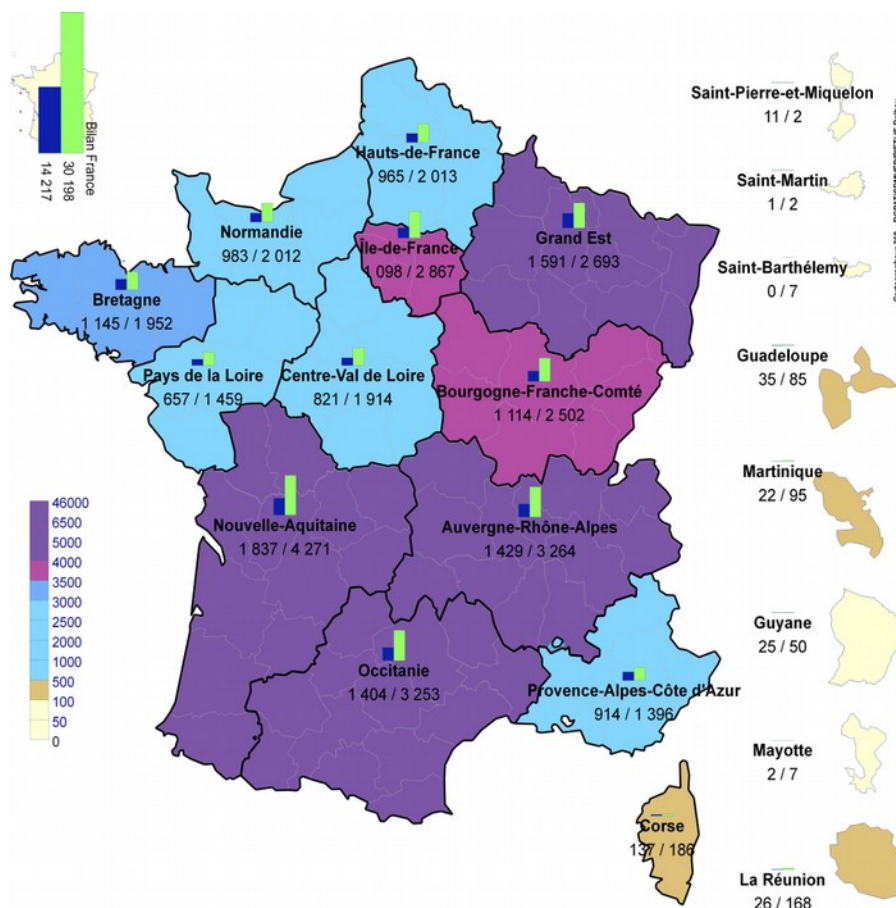
Le patrimoine du XX^e siècle représente 5,4 % du patrimoine immobilier protégé au titre des monuments historiques, soit 2 397 immeubles.

¹ Les données du présent document sont extraites de l'application Agrégée (système d'information du ministère de la Culture pour la protection et la gestion des monuments historiques) au 01/01/2020.

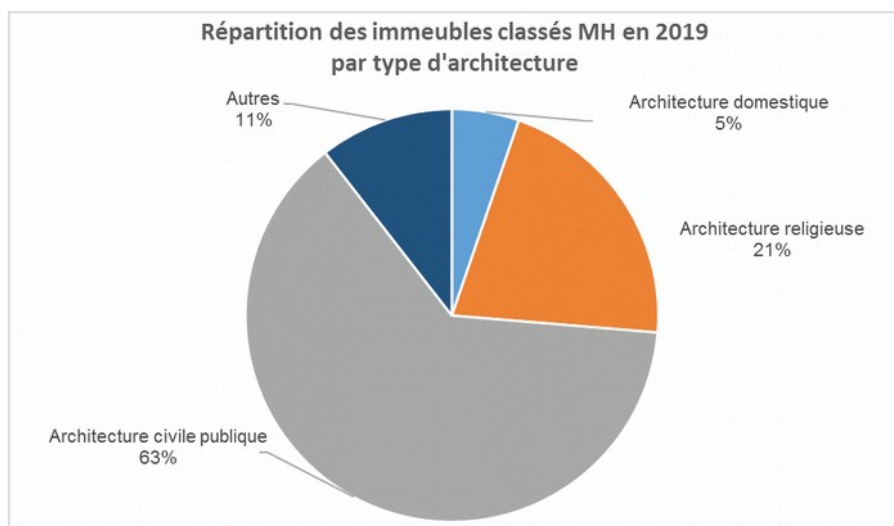


56,3 % des immeubles protégés appartiennent à des propriétaires publics, dont près de 50 % aux communes et environ 3 % à l'État.

Répartition des immeubles protégés MH par région (classés / inscrits)

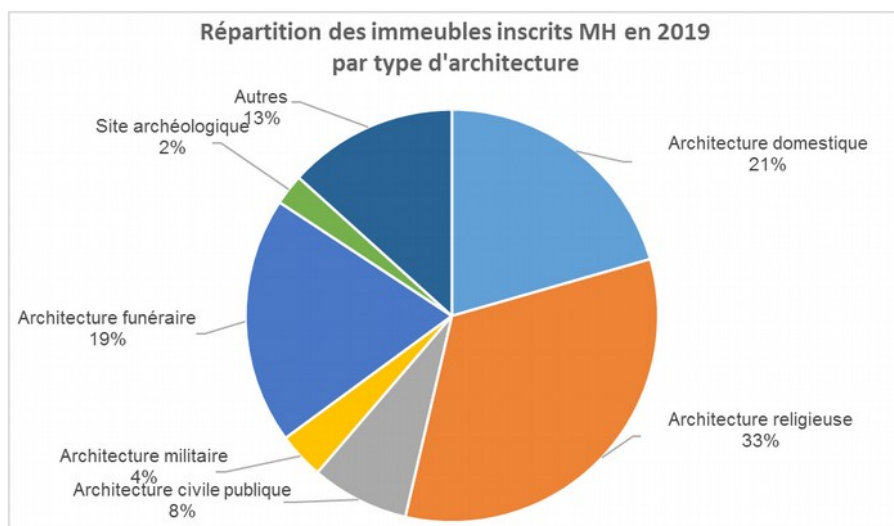


Mesures de protection d'immeubles au titre des monuments historiques prises en 2019



19 décisions de classement d'immeubles au titre des monuments historiques ont été prises, ainsi que 2 arrêtés modificatifs de classement existants. 17 classements concernent des propriétés publiques, dont 14 relevant des communes.

248 décisions d'inscription d'immeubles au titre des monuments historiques ont été prises. 140 inscriptions concernent des propriétés publiques (dont 13 appartenant à l'État, et 127 appartenant à des collectivités territoriales), 103 des propriétés privées et 5 des immeubles en propriété mixte.



3 mesures de radiation de l'inscription au titre des monuments historiques ont été prises, dont 1 concernant une propriété publique et 2 concernant des propriétés privées.

Quelques exemples d'immeubles classés en 2019 :



Crédit photo : DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur – CRMH
Peintures de l'église Saint-Jean-Baptiste de Fouillouse,
Saint-Paul-sur-Ubaye (Alpes-de-Haute-Provence)
Arrêté du 4 avril 2019
<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA04000035>



Crédit photo : DRAC Grand Est – CRMH
Mémorial des batailles de la Marne à Dormans (Marne)
Arrêté du 3 juin 2019
<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/ACR0000523>



Crédit photo : DRAC Pays-de-la-Loire – CRMH
Statue équestre de Napoléon Ier à La Roche-sur-Yon (Vendée)
Arrêté du 14 octobre 2019
<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA85000054>



Crédit photo : DAC La Réunion – CRMH
Domaine de Villèle à Saint-Paul (La Réunion)
Arrêté du 19 décembre 2019
<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA97400017>



Crédit photo : DRAC Corse – CRMH
Église Saint-André à Omessa (Haute-Corse)
Classement par arrêté du 15 novembre 2019
<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00099225>



Crédit photo : DRAC Île-de-France – CRMH
Château de Saint-Ouen-sur-Seine (Seine-Saint-Denis)
Classement par arrêté du 9 mai 2019
<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00079960>

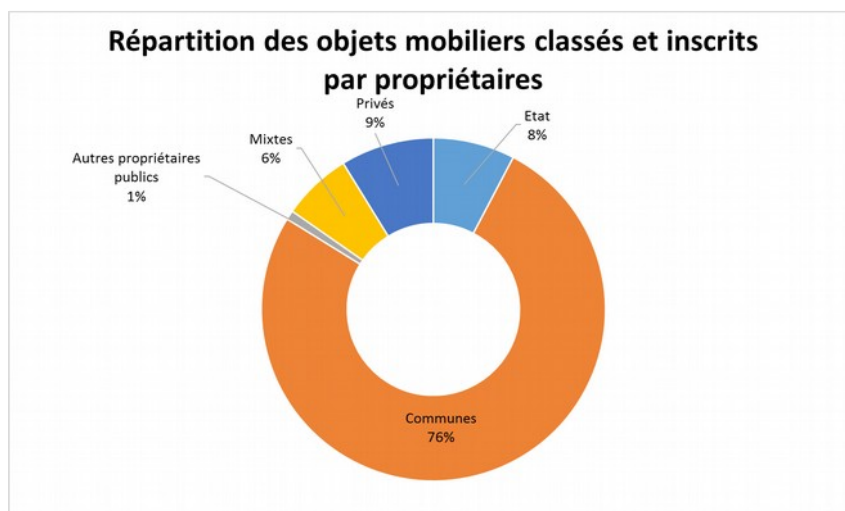


Crédit photo : DRAC Île-de-France – CRMH
Synagogue, rue Notre-Dame-de-Nazareth, Paris (IIIe arrondissement)
Classement par arrêté du 29 avril 2019
<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00086234>

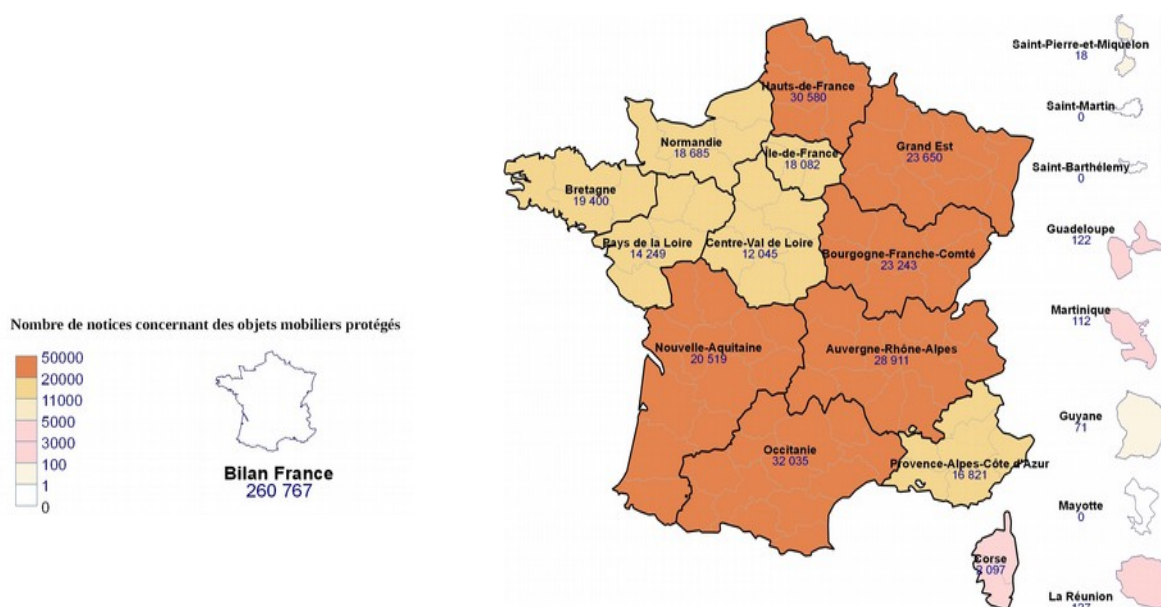
La protection des objets mobiliers

Au 1^{er} janvier 2020, plus de 260 000 objets mobiliers² sont protégés au titre des monuments historiques, dont plus de 120 000 classés (depuis 1891) et près de 140 000 inscrits (depuis 1970).

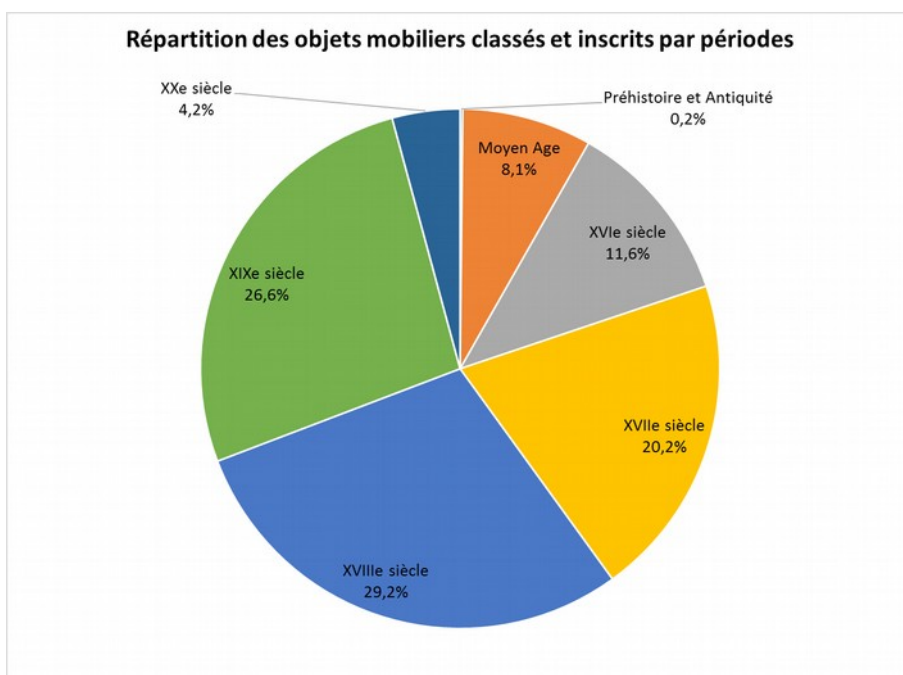
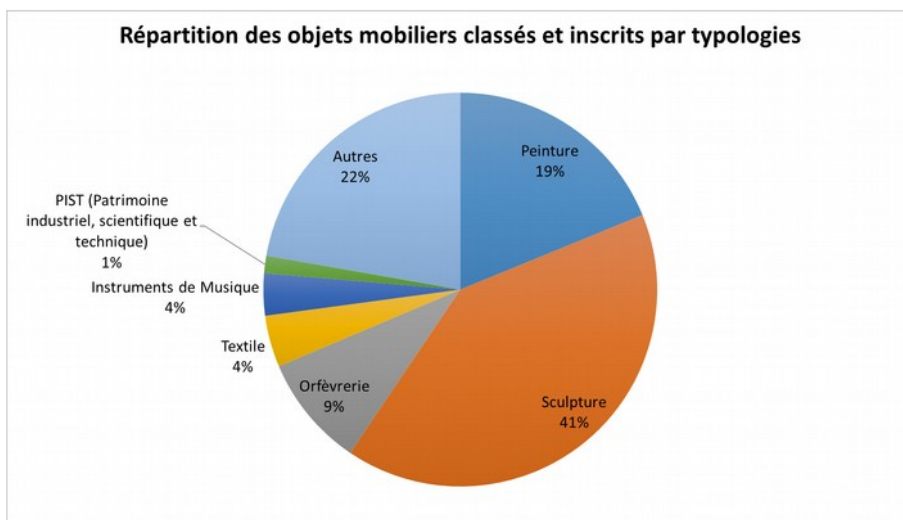
Plus de 85 % des objets mobiliers protégés appartiennent aux collectivités territoriales ou à l'État.



Répartition des objets mobiliers classés et inscrits par région

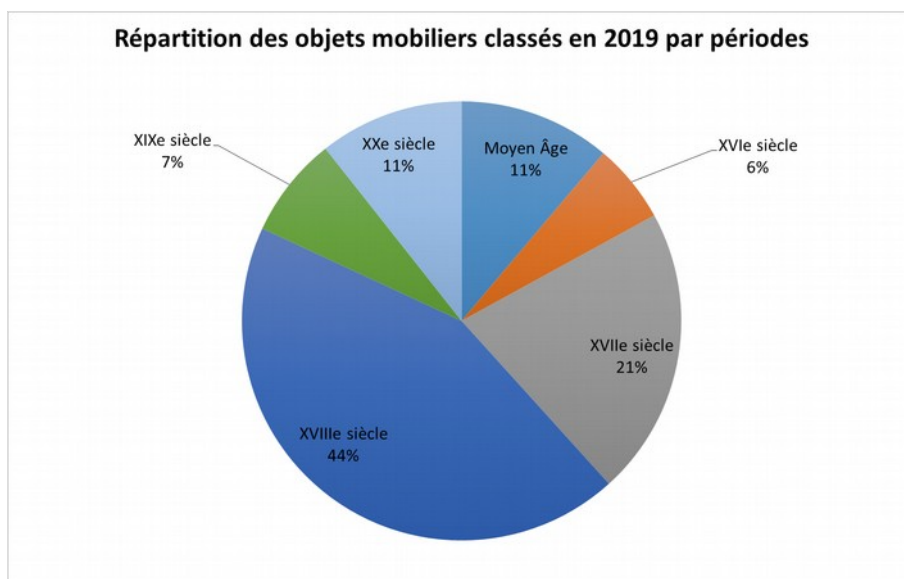
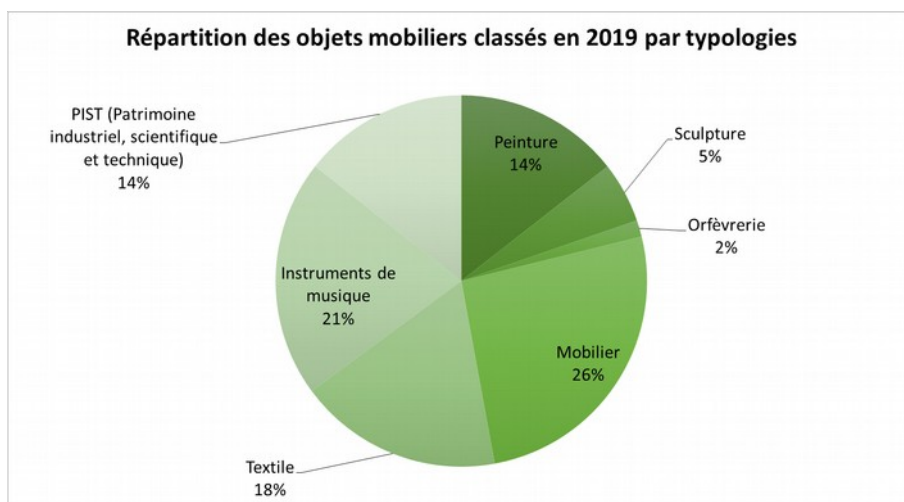


² Les données analysées sont issues de la plateforme ouverte du patrimoine (POP), qui regroupe notamment les bases Palissy et Mérimée, recensant les protections au titre des monuments historiques. Les chiffres issus de la base Palissy correspondent au nombre de notices consacrées à des objets mobiliers, une notice pouvant concerner plusieurs objets mobiliers.



Mesures de protection au titre des monuments historiques prises en 2019 pour des objets mobiliers

58 mesures de classement au titre des monuments historiques d'objets mobiliers ont été prises en 2019, concernant 223 objets mobiliers



Mesures de classement

54 arrêtés de classement concernent des objets mobiliers propriétés publiques :

- 48 arrêtés concernent des objets mobiliers appartenant à des communes ;
- 5 arrêtés concernent des objets mobiliers appartenant à l'État ;
- 1 arrêté concerne des objets mobiliers appartenant à une collectivité territoriale autre qu'une commune.

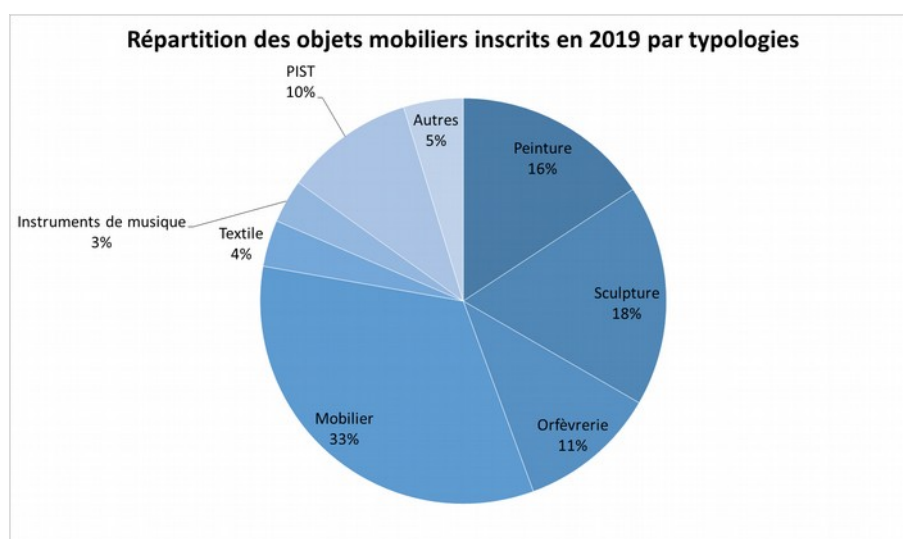
Trois ensembles historiques mobiliers ont été classés en 2019, chacun d'entre eux avec mise en place d'une **servitude de maintien dans les lieux**.

Mesures d'inscription

2 057 mesures d'inscription au titre des monuments historiques ont été prises en 2019.

Ces mesures concernent **1 515 objets mobiliers propriétés publiques**, dont 354 appartenant à l'État et 1 161 à des collectivités territoriales.

542 objets mobiliers inscrits au titre des monuments historiques en 2019 sont en mains privées.



Quelques exemples d'objets mobiliers classés en 2019



Crédit photo : DRAC Centre Val-de-Loire CRMH
Pélican, XV^e siècle, Cathédrale Saint-Étienne de Bourges (Cher) – Arrêté du 23 mai 2019
<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM18001331>



Crédit photo : DRAC Occitanie Diffusion RMN-GP
Les Troyens repoussent les Grecs, (Tenture consacrée à la Guerre de Troie), 29 pièces classées comme ensemble historique mobilier avec servitude de maintien dans les lieux, XVII^e siècle, Château de Merville (Haute-Garonne) – Arrêté du 2 juillet 2019
<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM31002756>



Crédit photo :
Département des Yvelines, Conservation des antiquités et des
objets d'art

Saint Jacques le Majeur, 1739,
Le Mesnil-Saint-Denis (Yvelines) – Arrêté du 12 juillet 2019

<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM78001696>



Crédit photo : Inventaire général ADGAP

Antenne de Radar allemand « Würzburg Riese », transformée
en radiotélescope à monture équatoriale, XXe siècle,
Nançay (Cher) – Arrêté du 11 octobre 2019

<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM18001176>



Crédit photo : Département des Yvelines, Conservation des antiquités et des objets d'art

Sainte Barbe (bois polychrome),
XVI^e siècle,
Gaillon-sur-Montcient (Yvelines)
– Arrêté du 12 juillet 2019

<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM78002286>



Crédit photo : Pascaline Haegele

Serpent en bois du facteur Armand, 1830,
Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) – Arrêté du 26 décembre 2019

<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM12001789>

